

Initiatives ministérielles

M. Marchi: Je remercie mon ami de Brampton pour ses questions.

D'abord, au sujet de la situation des réfugiés, le ministre dit que le gouvernement veut garder les réfugiés illégitimes hors du pays. Les députés de tous les partis sont d'accord avec ce principe.

• (1330)

Quand une personne déclare qu'elle est réfugiée, on doit considérer qu'elle vient de faire la déclaration la plus grave qu'on puisse faire en vertu de la Loi sur l'immigration parce que, essentiellement, cela signifie que sa vie ou la vie de sa famille est en danger à cause de ses convictions religieuses ou politiques. Tous les députés de ce côté-ci de la Chambre sont d'accord pour dire que ceux qui se font faussement passer pour des réfugiés et qui sont ainsi autorisés à rester au Canada nuisent à l'authenticité de la situation des vrais réfugiés. On n'a rien fait pour empêcher le gouvernement de refuser à ces personnes d'entrer au pays.

Le ministre signale que ce projet de loi permettra maintenant au gouvernement de faire quelque chose qu'il ne pouvait pas faire avant. De toute évidence, le ministre ne connaît pas le projet de loi ou, s'il le connaît, il ne nous présente pas les faits tels quels. En vertu de la Loi sur l'immigration et des projet de loi C-84 et C-55, le gouvernement avait toutes sortes de pouvoirs pour agir.

Le fait est que le gouvernement a imposé un système de détermination du statut de réfugié qui a provoqué un arriéré. Nous lui disons depuis 1986 que ce processus ne fonctionne pas, mais il continue d'y consacrer des millions de dollars. Il continue de nommer des responsables au comité d'étude des dossiers. Il continue de refuser des permis de travail et d'empêcher des gens de voir leur famille. Tout cela pourquoi, monsieur le Président? Même ceux à qui on a refusé tout cela n'ont pas été expulsés, en fin de compte.

Le gouvernement, qui veut montrer aux fraudeurs de quel bois il se chauffe, n'a finalement rendu service ni aux réfugiés, ni aux contribuables, ni au pays. Nous l'avons dit au gouvernement.

Le programme d'élimination de l'arriéré des revendications, qui ne devait prendre que quelques années et coûter 75 millions de dollars, est toujours en cours. Il y a maintenant trois ou quatre ans qu'il se poursuit, et nous y avons investi des centaines de millions de dollars.

M. Mills: Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement le député de York-Ouest. Nous devrions nous rappeler que, à l'exception des autochtones, tous les Canadiens sont des immigrants. Nous devons être très prudents en abordant cette question.

La question que je désire poser à l'ancien porte-parole de l'opposition en matière d'immigration, lui qui s'intéresse d'ailleurs à cette question depuis des années, porte sur le personnel. À titre de député de Toronto, il sait que 90 p. 100 de notre travail de député au Parlement consiste à s'occuper de cas d'immigration.

Une voix: Est-ce tout?

M. Mills: Le député de l'Ontario demande si c'est tout. C'est donc qu'il est d'accord avec nous.

Une seule chose m'agace avec la procédure de modification dont nous discutons aujourd'hui à la Chambre. Le ministre, vendredi dernier, ne voulait pas reconnaître qu'il avait besoin de plus d'employés.

En d'autres mots, je ne vois vraiment pas comment cette modification ou l'attitude du gouvernement pourrait aider les fonctionnaires à simplifier la paperasserie permettant ainsi aux immigrants de chercher du travail plutôt que de vivre de l'aide sociale, et aux députés de s'occuper des 90 p. 100 des électeurs qui restent.

À Toronto, il y a des gens qui tentent d'obtenir depuis des mois et des mois le statut d'immigrant admis. Je pense que le système est en panne parce qu'on manque de personnel de soutien au ministère.

Je me demande ce que le député a à dire à ce sujet.

M. Marchi: Monsieur le Président, le député de Broadview—Greenwood dit très clairement que le gouvernement n'affecte pas de ressources pour accélérer l'étude des demandes du statut d'immigrant ou de réfugié et que ces personnes ne peuvent même pas obtenir la citoyenneté canadienne en raison d'un arriéré incroyable dans ce domaine. Par ailleurs, le gouvernement ne leur permet même pas de travailler.

Le ministre, qui vient de la circonscription de Brampton, a l'audace de dire que ces personnes deviennent des assistés sociaux. Qu'on les laisse au moins travailler pendant qu'elles attendent une réponse au sujet de leur statut! Le ministre et le gouvernement refusent de leur remettre des permis de travail, puis les critiquent parce qu'elles vivent de l'assistance sociale. C'est ce genre de contradiction qui donne si mauvaise réputation au ministre et au gouvernement.